



Vue de l'embouchure du port du Légué, à marée basse : remarquer l'ancienne tour de Cesson sur la rive droite

IVR53_20082212976NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation